

Accueil > Nos Domaines de Formation > Immobilier et diagnostics techniques > [Formation préalable de l'encadrement technique à la prévention du risque amiante](#)

Formation préalable de l'encadrement technique à la prévention du risque amiante

- Ces formations s'adressent uniquement aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante. (Article R4412-139 du code du travail)

Durée : 5 jours

Prix : 1 650 euros HT

Référence : BTP62

Points forts de cette formation

- Le programme détaillé est conforme à l'annexe 1 de l'arrêté du 22 décembre 2009, pour la partie s'adressant au personnel d'encadrement technique. Les formations sont assurées par des professionnels et mettent en œuvre une méthode interactive basée sur un jeu de questions/réponses et de mises en situation adaptées aux personnels et aux activités qu'ils pratiquent.

Objectifs

- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrément induits
- Être capable de définir des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source
- Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, être capable d'établir un mode opératoire, s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS, et de le faire appliquer

A qui s'adresse cette formation

- Maîtrise d'œuvre, architectes, chargés d'affaire,
- Toute personnes intervenant dans l'encadrement technique d'un chantier de BTP et de chantier naval

Diplôme / Certification

A l'issue de la formation une évaluation des compétences valide les capacités des participants et permettra aux participants d'obtenir l'attestation de compétence, nécessaire pour intervenir sur des opérations susceptibles de libérer des fibres d'amiante, tel que défini par l'article R4412-139 du code du travail

Programme

La méthode pédagogique

- La méthode développée facilite les échanges entre les participants et le formateur et est enrichie par les échanges d'expérience entre les différentes fonctions ou missions réalisées par les membres du groupe. Cette formation alternera pour chaque thème détaillé dans le programme :
 - Un jeu de questions/réponses
 - Les apports didactiques du formateur
 - Des mises en situation
 - L'examen d'études de cas constituées par des documents proposés par le formateur

L'amiante et la prévention du risque

- Caractéristiques et propriétés de l'amiante, ses effets sur la santé
- 24/02/2012 - <http://www.cesi-entreprises.fr> et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents
- Protection des travailleurs, consultation des institutions représentatives du personnel et du médecin du travail, surveillance

médicale et traçabilité des expositions

- Information personnelle des travailleurs, formation à la sécurité du personnel au poste de travail

Le code de la santé publique

- Les exigences du code de la santé publique liées à l'exposition à l'amiante de la population
- Les obligations des propriétaires d'immeubles bâtis ou des armateurs de navires français
- Les documents exigibles lors de toute intervention sur des immeubles bâtis ou navires
- L'analyse critique de ces documents et leur utilisation pour évaluer les risques

L'élimination des déchets amiantés

- Les exigences réglementaires relatives à l'élimination des déchets amiantés

Identification de l'amiante

- Les régions comportant des terrains amiantifères
- Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- Les produits ou procédés de substitution à l'amiante

Les obligations des donneurs d'ordre

- Les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante en place et de communication des résultats aux entreprises intervenantes
- Les dispositions pénales encourues par l'employeur
- Mise en situation de synthèse

Prochaines ouvertures

Aix-en-Provence

- 25/06/2012
- 03/12/2012

Arras

- 05/03/2012
- 25/06/2012
- 03/12/2012

Bordeaux

- 13/03/2012
- 19/03/2012
- 10/04/2012
- 23/04/2012
- 25/06/2012

Lyon

- 19/03/2012
- 25/06/2012

Montpellier

- 05/03/2012
- 25/06/2012
- 03/12/2012

Nantes

- 18/06/2012

Paris - Arcueil

- 05/03/2012
- 25/06/2012
- 03/12/2012

Toulouse

- 05/03/2012
- 25/06/2012
- 03/12/2012

Vernon

- 05/03/2012
- 03/12/2012